



RAPPORT FINAL
Janvier 2007

PRESINGE

plan directeur communal 2007



GROUPE DE SUIVI

Commune

Ferdinand Le Comte, maire

Marie-France Demont et Pierre-André Loizeau,
adjoints au maire

Commission de l'aménagement du territoire et du
développement, président François Riondel
Brunella Rapin, conseillère municipale
Jean-François Ackermann, conseiller municipal

Administration cantonale

Alfredo Scilacci, SPDL-DT

Fabio Dubs, SPDL-DT

Pascale Pacozzi, SMS-DCTI

MANDATAIRES

Baillif - Loponte et Associés SA
Daniel Baillif, architecte
Clos de la Fonderie 3, CH - 1227 Carouge

Marie-Paule Mayor, architecte urbaniste
15, rue des Voisins, CH - 1025 Genève

Citec Ingénieurs conseils SA,
Franco Tufo
8, rue des Vieux-Grenadiers, CH - 1205 Genève

Viridis, environnement sàrl
Christian Meisser
route des Jeunes 59, CH - 1227 Carouge

CONSULTATIONS

SPDC-DT

- Bernard Leutenegger et Bernard Trottet

SMS-DT

- Pascale Pacozzi

DNP-DT

- Gottlieb Dändliker, inspecteur cantonal de la faune et de la pêche

- Bertrand Von Arx, conservateur de la nature et du paysage

- Philippe Steinmann, inspecteur cantonal des forêts

SEIE-DT

- Gilles Wachsmuth

GROUPE DE TRAVAIL TRANSFRONTALIER

- Philippe Brun, DT

- Frédéric Fromain, Région d'Annemasse, SCOT-SEGH

OCM-DT

- Marc-André l'Huillier

DI-Gendarmerie

- Christian Pasquier

Communes

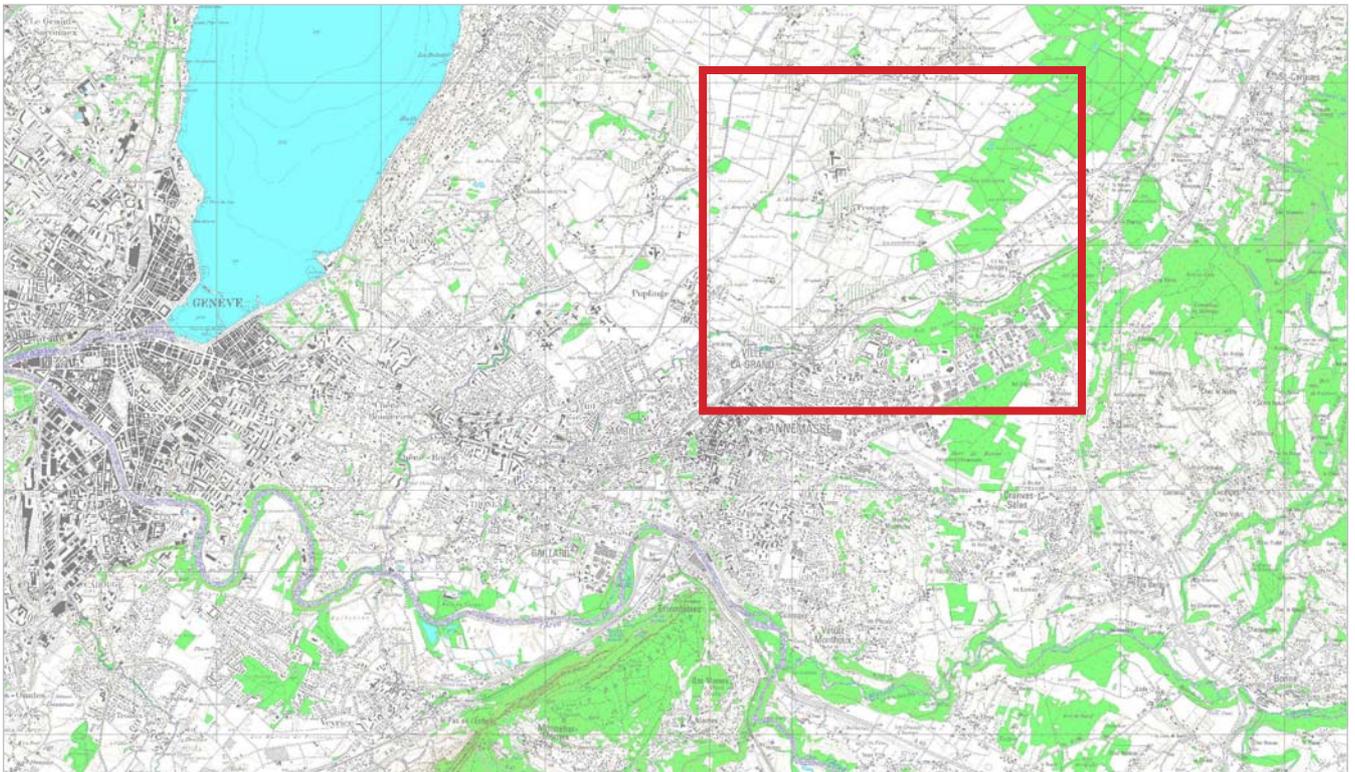
- Puplinge

- Ville-la-Grand

SOMMAIRE

Avant-propos	page 7
1 Contexte de l'étude 13
1.1 Définition et organisation de l'étude	... 15
1.2 Etudes d'hier	... 18
1.3 Attentes d'aujourd'hui	... 20
2 Etudes de base et inventaires 23
2.1 Notes d'histoire	... 25
2.2 Conception directrice cantonale / d'agglomération	... 42
2.3 Contraintes légales	... 46
2.4 Potentiels constructibles	... 50
2.5 Données statistiques	... 54
2.6 Nature, paysage et agriculture	... 60
2.7 Urbanisation	... 72
2.8 Déplacements	... 84
2.9 Environnement	... 95
3 Concept et mise en oeuvre 99
3.1 Etat des lieux	.. 101
3.2 Vision	
- trois scénarios, vision pour demain, vision à long terme	.. 102
3.3 Options d'aménagement	
- urbanisation aux échelles de la commune et du village de Presinge	.. 109
- déplacements à l'échelle de la commune	.. 123
- espace rural et milieux naturels à l'échelle de la commune	.. 127
3.4 Carte de synthèse	
- image directrice	.. 130
3.5 Mesures	
- 13 fiches d'action	.. 133
- note en faveur d'un déclassement de la zone agricole pour l'extension du village (esquisse d'exposé des motifs)	.. 149
Annexes 153
Bibliographie et lexique 185

AVANT-PROPOS



Repérage du périmètre d'étude et cadrage des principales cartes du plan directeur de la commune de Presinge

Une ligne pour l'avenir

Contribuer à préparer l'avenir d'une région, d'un territoire ou d'une commune est certainement l'une des plus grandes responsabilités des autorités politiques envers la communauté qui les a élus et les générations qui suivront. Mal gérer le développement, construire maladroitement ou porter inutilement atteinte à l'environnement engage généralement pour des décennies, ou définitivement lorsque les options prises sont tout simplement irréversibles.

C'est pour cela que les autorités ont souhaité disposer d'un tel instrument, même si pour notre petite commune de Presinge, l'élaboration d'un plan directeur n'était légalement pas une obligation. En effet, il serait hasardeux de se retrancher

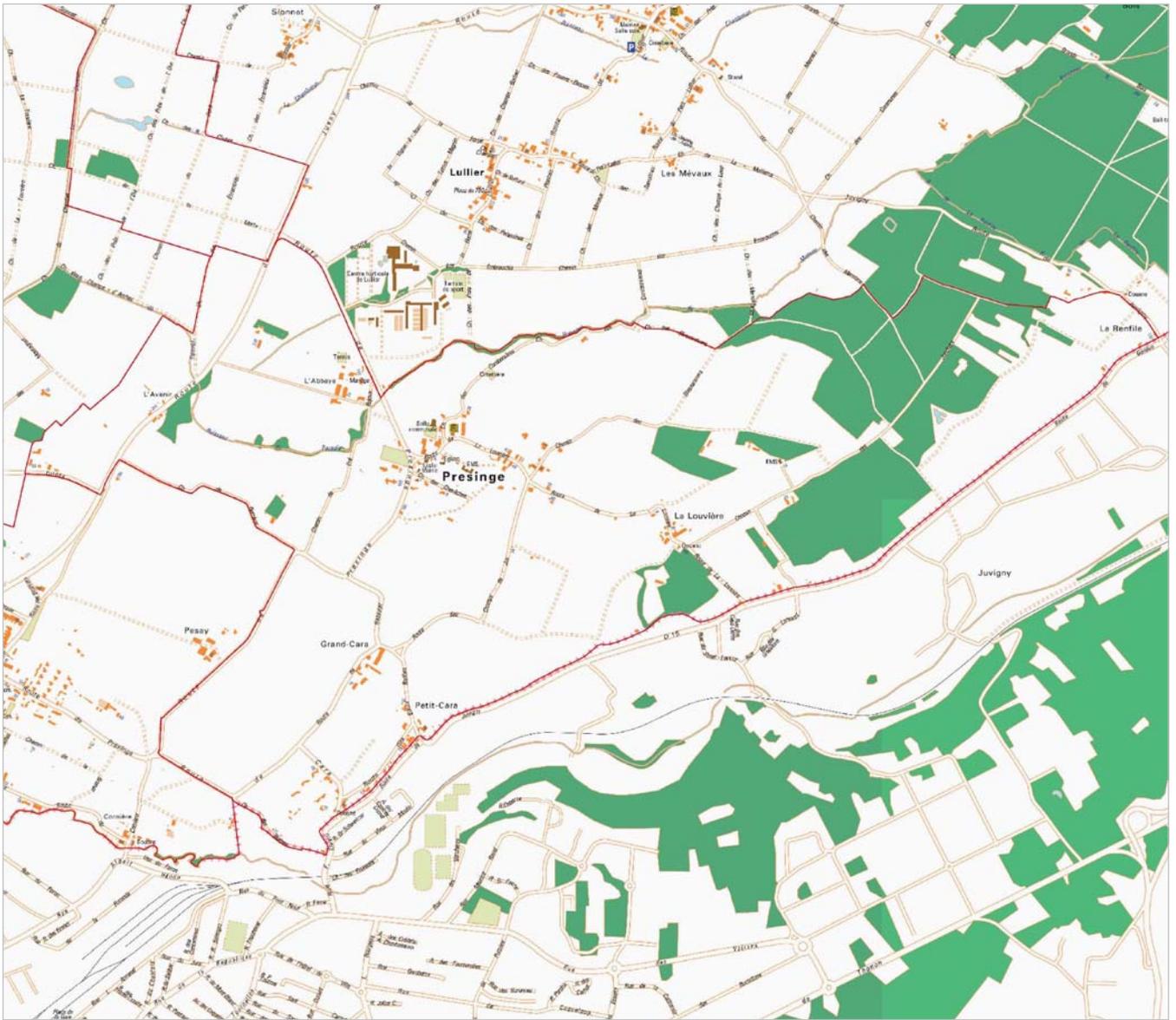
derrière nos belles lignées de chênes en se disant que ce qui se passe au-delà sera probablement sans conséquence et qu'il suffira de réagir le cas échéant. Bien au contraire, le seul moyen d'avoir une chance d'aller là où l'on veut consiste logiquement à s'efforcer d'être aux commandes, même si l'on n'est de loin pas le seul maître à bord !

Au-delà du devoir, il y a aussi l'intérêt et le plaisir. Quand on a la chance de pouvoir participer à la destinée d'un véritable joyau, comme l'est notre commune, de se pencher en équipe sur l'avenir d'un territoire et de ses habitants, accompagné de professionnels, on mesure alors peu à peu toute l'importance de l'enjeu.

Enfin, la bonne gestion des deniers publics est également un exercice délicat et important. En ce sens, un plan directeur permet sans nul doute, par la ligne qu'il trace et les priorités qu'il définit, d'améliorer l'efficacité de la gestion communale, simplement par une meilleure cohérence des décisions prises.

Pour toutes ces raisons, nous nous réjouissons de disposer de ce plan directeur, en espérant que, au fil des réalisations concrètes qui verront le jour peu à peu dans les années à venir, il puisse satisfaire la plus grande majorité des habitants et garder à notre territoire toutes les qualités qui nous émerveillent.

François Riondel,
président de la commission de l'aménagement du territoire
et du développement
de la commune de Presinge



Carte de la commune de Presinge et de ses environs:
- en rouge: limites communales

